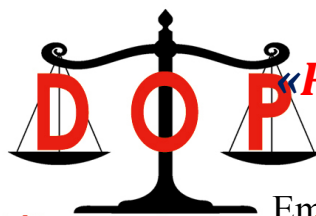


Défenseurs des Opprimées /Opprimés

DOP



Défenseurs des Opprimés

« Pour une société juste et solidaire »

21, Rue Capois, Port-au-Prince, Haïti

Phones : (509)28161252/ 42488014/48927078/48927079

Emails : defenseursdesopprimes2013@gmail.com

Haiti, encore des victimes ! C' en est trop ...

Défenseurs des Opprimées- Opprimés (**DOP**) apprend avec amertume et consternation les nouvelles de l'assassinat de Daniel Dorsainvil et de son épouse Girdy Larêche le samedi 8 février 2014 à Port-au-Prince . Monsieur Dorsainvil et son épouse , selon les informations, sont assassinés non loin de leur domicile . Les assassins de ce couple ont eu le temps de s'enfuir prendre comme d'habitude , sans aucune inquiétude .

Monsieur Dorsainvil a été atteint d' un projectile à la poitrine alors que sa femme , pour sa part, a été criblée de cinq (5) balles selon les informations rapportées par le Secrétaire Exécutif de la POHDH , Monsieur Anthonal Mortimé, dans un interview accordé à HPN .

Monsieur Dorsainvil , citons –nous Alter Presse, est ingénieur civil, fonctionnaire du Ministère des Travaux Publics Transports et Communications (MTPTC). Il est également un des fondateurs du Groupe d'Alternatives et de Justice (GAJ), organisation membre de la POHDH, militant au sein du Comité Résistance Populaire Benoit Batrville (KRPBB) et membre de l'initiative pour la mise en place du Mouvement Patriotique Démocratique et Populaire (MPDP), un regroupement d'une trentaine d'organisations politiques et sociales, actuellement en phase d'établissement.

Cet acte crapuleux survient quelques jours après la publication d'un rapport du RNDDH, membre de la POHDH, sur la vassalisation de la justice et la violation systématique des droits humains par le gouvernement Marthelly-Lamothe . Ce crime est aussi survenu à un moment où la POHDH prend toujours des positions publiques contre les dérives totalitaires du pouvoir en place et en faveur le respect des droits humains .

DOP constate que le droit à la vie et la liberté d'expression n'ont pas droit de cité sous le gouvernement Marthelly-Lamothe . A titre d'exemple , citons-nous pour la mémoire et pour l'histoire:

- La mort suspect du juge Jean Serge Joseph « magistrat en charge du dossier de corruption de la famille présidentielle haïtienne »;
- La disparition de l'homme d'affaire Evinx Daniel ;

- Les expulsions forcées et illégales qui mettent en péril la vie des milliers de famille dans les camps d'hébergement malgré les diverses recommandations de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme (**CIDH**)
- L'arrestation arbitraire et illégale de Enold , Josue Florestal et de Me André Michel
- Les menaces d'arrestation et - ou d'assassinat de Mario Joseph , Newton Louis- Saint Juste et du Directeur Exécutif de DOP;
- La torture suivie de la mort de Meris Civil au Commissariat de Delmas 33 par des agents de Police clairement identifiés ;
- L'assassinat de Damael D'Haiti, à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques et la disparition depuis le 1er Novembre 2011 de l'étudiant finissant de la Faculté des Sciences Humaines **Ronald Auguste**;
- La mort d'une fillette de trois (3) ans dans l'incendie du camps 'Pep Progresis' , le 11 janvier 2014 , un jour seulement avant la commémoration du 12 janvier ;
- La mort continue et quotidienne des victimes du choléra (environ 9000 morts);
- L'assassinat du professeur d'université Lucien Jean Roland , 73 ans, le vendredi 15 novembre 2013 ;
- La décapitation de Laplanche Mackenson, Policier de la 21eme promotion de la Police Nationale d'Haiti et de Jean Mary ainsi connu dans la Commune de Saint Michel ;

Autant d'actes révoltants prouvant combien le droit à la vie est banalisée sous le gouvernement de Marthelly-Lamothe .

Pourquoi , DOP interpelle le gouvernement haïtien à adopter toutes les mesures nécessaires en vue de garantir le droit à la vie des citoyennes et citoyens haïtiennes- haïtiens en lieu et place de faire des propagandes médiatiques qui ne reflètent nullement la réalité du pays .

Le double assassinat des époux Dorsainvil ne doivent pas rester impunis. L'éternel '**Enquête se poursuit**' doit cesser d'être la norme . Si les assassins sont dans la ville , il est du devoir des responsables de la sécurité publique de les traquer .Ce, aux fins d'envoyer un signal clair aux bandits qui sèment le deuil dans les familles haïtiennes. **Que justice Soit faite !**


Me Patrice Florvilus , Av

Directeur Exécutif 'Défenseurs des Opprimées-Opprimés' (DOP)

